

L'ARRETE DES COMPTES 2011

Journée du Jeudi 09 Février 2012

Animée par Arielle NOWAK – Expert Comptable

Public : Experts-Comptables, Collaborateurs

Horaires : 9h-18h

Durée : Une journée

Objectif : *Connaître les nouveautés comptables et fiscales concernant les exercices clos à compter du 31/12/2011*

Revoir les grands principes comptables à suivre dans le cadre de l'établissement des comptes annuels

Faire le point sur les difficultés souvent rencontrées dans chacun des cycles de la révision des comptes annuels

Savoir détecter les cas d'exonération ou de différé d'imposition des plus-values professionnelles.

Programme :

- *Les grands principes comptables*
- *Le cycle trésorerie : déduction des frais financiers, les valeurs mobilières de placement*
- *Le cycle des achats et charges externes : distinction charges/immos, les loyers...*
- *Le cycle des ventes et comptes clients : créances irrécouvrables*
- *Le cycle des stocks : méthodes de valorisation*
- *Le cycle des immobilisations : règlementation sur les actifs, frais de R&D*
- *Le cycle des charges de personnel*
- *Le cycle des impôts et taxes*
- *Le cycle des capitaux propres*
- *Les plus values professionnelles*
- *Liasses fiscales : changement de régimes d'imposition*

Moyens pédagogiques :

Un support de formation est distribué au début de l'intervention et est diffusé sur écran à l'aide d'un vidéoprojecteur et d'un ordinateur portable

Le support écrit, comporte des annexes destinées à faciliter la mise en application des dispositions présentées.

Suivi et évaluation :

Les échanges entre les participants et le formateur permettront à ce dernier de valider la compréhension des concepts et des règles applicables, présentés lors de la formation.